

**Avis d'abrogation relatif au jeu de loterie instantanée de La Française des jeux
accessible par internet dénommé « Ô Secousses »**

NOR : FDJJ2001006V

Les prises de jeu sur internet pour le jeu « Ô Secousses » sont arrêtées en principe dans la journée du 16 janvier 2020. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

En conséquence, le règlement particulier du jeu de loterie instantanée accessible par internet dénommé « Ô Secousses », fait le 23 mai 2018 avec publication au Journal officiel de la République française du 05 juillet 2018 est abrogé soixante jours à compter de la date d'arrêt effective des prises de jeu.

Fait le 15 janvier 2020

Par délégation de la Présidente directrice
générale de La Française des jeux

E. MONEGIER DU SORBIER